



FAMILLE PLUS LA MONTAGNE SOLIDAIRE

L'opération des stations de montagne pour les enfants malades renouvelée pour une 3ème édition

Pour la troisième année, l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) renouvelle l'opération « **Famille Plus, la montagne solidaire** », en partenariat avec l'Association Petits Princes afin de permettre à des enfants gravement malades de réaliser leurs rêves de montagne. Après une augmentation de 20% des fonds collectés l'année dernière, les stations labellisées « Famille Plus » multiplieront cet hiver et durant l'été les initiatives et événements solidaires pour amplifier leur engagement. Les premières manifestations commenceront la semaine de Noël.

Cette année, plus de 20 stations de montagne labellisées « Famille Plus » participeront de nouveau à l'opération « Famille Plus, la montagne solidaire » qui répond à des valeurs communes portées par l'ANMSM et l'Association Petits Princes : le bien-être de l'enfant et de sa famille, la santé, le partage.

L'opération revêtira deux dimensions avec :

- **L'organisation d'actions et initiatives** dans les stations pour contribuer à une collecte de fonds : spectacles, descentes aux flambeaux, contribution lors des ventes de forfaits, cours de ski...
- **L'accueil d'enfants et leur famille** pour réaliser un rêve loin de l'hôpital, sur les cimes françaises : découvrir la neige, le ski ou encore faire du chien de traîneaux...

Lors des deux précédentes éditions, la forte mobilisation des stations et des vacanciers a permis d'exaucer 6 rêves à Méribel, aux Angles, Courchevel, Font-Romeu, Vaujany, Saint-François-Longchamp et de collecter 30 000 euros reversés à l'Association Petites Princes. Reconnue d'utilité publique, l'Association Petits Princes est labellisée « Don en confiance ».





Denis-Nicolaï s'est initié aux joies du ski à Font-Romeu



Lily a vécu un séjour cosy à Courchevel



Yvane a découvert la montagne et les activités d'hiver à Saint-François-Longchamp

« Les élus de l'ANMSM sont très fiers de soutenir l'action de l'Association Petits Princes pour les enfants gravement malades. La reconduction de l'opération « Famille Plus, la montagne solidaire » permet à l'ANMSM d'affirmer notre engagement pour réaliser toujours plus de rêves pour les enfants et leur famille » précise Pierre Balme, Président du groupe de travail ANMSM « Label Famille Plus », Maire-adjoint des Deux Alpes, Maire délégué de Venosc (Isère).

« L'implication et le soutien des stations de montagne Famille Plus est une chance de réaliser de nouveaux rêves d'enfants. Nous sommes ravis de pouvoir renouveler notre partenariat » commente Dominique Bayle, Co-fondatrice et Directrice Générale de l'Association Petits Princes.

Contact presse :

ANMSM : Stéphanie Kanoui (Agence The Desk) 06 11 66 00 50/ stephanie@agencethedesk.com
Association Petits Princes : Léa Bonnefoux 01 43 35 40 00 / lea.bonnefoux@petitsprinces.com

Liste des stations participantes sur demande



L'Association Petits Princes réalise depuis 1987 les rêves des enfants et des adolescents gravement malades en lien avec 150 services hospitaliers de toute la France. L'Association accompagne ces enfants et leurs proches dans la durée. Chaque jour, un rêve d'enfant est réalisé grâce à l'implication des bénévoles. www.petitsprinces.com



L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) fédère une centaine de stations de montagne réparties sur les 5 massifs français : Alpes du Nord et du Sud, Massif Central, Jura, Pyrénées et Vosges. Co-fondatrice du label Famille Plus, l'ANMSM anime sur le territoire montagne la démarche nationale Famille Plus pour favoriser un accueil de qualité pour les familles et les enfants. www.anmsm.fr



Le label Famille Plus, créé en 2006, est reconnu par les Ministères en charge du Tourisme. Ce label national, qui regroupe les destinations Mer, Montagne, Nature et Ville, compte 44 stations labellisées en montagne. Pionnier, le label Famille Plus assure la garantie d'un séjour en famille de qualité. Les stations de montagne labellisées doivent respecter près de 100 critères validés par un audit indépendant tous les trois ans: accueil, politique tarifaire, animations, équipements... www.familleplus.fr